

Chalette

Magazine municipal / n°114 / Février 2020



Place **Commune**



Vœux de la municipalité
au personnel et à la
population

> Pages 2 et 15



Votre maison est-elle
bien isolée ? Pour
le savoir, participez
aux «balades
thermographiques» !

> Page 3

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

BIENVENUE PARIS > NICE

LUNDI 9, MARDI 10 MARS 2020 À CHALETTE

Le parcours,
les infos pratiques :
voir pages 8 et 9



ARRIVÉE LE 9 MARS 2020 · DÉPART LE 10 MARS 2020

Vœux de la municipalité

Convivialité et solidarité

Vendredi 24 et samedi 25 janvier, la municipalité recevait, comme chaque année, le personnel et la population afin de leur présenter ses vœux. Deux soirées au cours desquelles le maire a, d'une part, remercié l'ensemble du personnel pour son investissement au service de la population, félicité les vingt-trois récipiendaires de la médaille du travail (argent, vermeil et or) et remercié les dix retraité-e-s de l'année 2019. D'autre part, lors de la cérémonie dédiée à

la population qui a rassemblé près de 1000 personnes, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur des personnalités – ou associations – de la ville pour leur engagement citoyen. Ces deux soirées qui se sont déroulées dans la bonne humeur ont été l'occasion pour tout un chacun de faire connaissance, de se retrouver entre collègues, amis, voisins, d'échanger avec les élu-e-s et de formuler toutes sortes de vœux pour cette nouvelle année. Retour en images.



Personnalités mises à l'honneur lors de cette cérémonie des vœux à la population : M. et M^{me} Sampé (Guillaume et Hyacinthe) de la ferme maraîchère bio « De la fourche à la fourchette », M. Diop pour son projet d'application numérique, M^{me} Elisabeth Roman pour la création d'un magazine pour les filles de 7 à 12 ans « Tchika », le Collectif Luna pour sa lutte contre les violences faites aux femmes.



> Suite page 15

Sommaire

P3-4 - Actualité

Votre maison est-elle bien isolée ? Pour le savoir, participez aux « balades thermographiques »
Précarité énergétique : 6,8 millions de foyers concernés

P5 - On en parle

Décorations et illuminations de Noël, les participants récompensés
Depuis septembre 2019, 2 nouvelles boulangeries ont ouvert

P7 - Développement durable

« De la fourche à la fourchette », une première saison globalement positive !
La forêt alluviale, penser global et agir local

P8-9 - Sport et loisirs

Paris-Nice : un plateau d'exception attendu lundi 9 et mardi 10 mars à Chalette
Des restrictions de circulation

P10-11 - Vivre ensemble

Une imprimante 3D pour Fraternité !
Le bus numérique fait étape à Chalette
Communication de la CAF et de l'association À domicile 45
Un verger et des fruits

P12 - Culture et loisirs

L'Odyssée des Minuits : départ du grand voyage, mercredi 12 février, au Hangar
Label Trepmp : départ de la 9^e saison !

P13 - Vacances pour tous

L'accès aux vacances, un droit fondamental !
Vacances de février, on bouge avec le Service des Sports

P14 - Libre expression

P15 - Vœux de la municipalité
Suite de la page 2

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Le Loup - Villemandeur



Actualité

Ma maison est-elle bien isolée ? Pour le savoir, participez aux « balades thermographiques »

Pour bien connaître l'isolation de sa maison, deux balades thermographiques, l'une à Vésines le 21 février, l'autre dans le Bourg le 28 février, sont proposées aux habitants par le Service Éco Habitat de l'Agglomération montargoise et du Pays gâtinais

Rappelons que le Service Éco Habitat est un service public gratuit et local pour la rénovation énergétique des logements.

Depuis janvier 2015, ce service public local pour la rénovation des logements, créé par l'Agglomération montargoise et le Pays gâtinais, a pour mission d'informer et de conseiller les habitants du territoire sur la maîtrise de l'énergie dans leur logement. La neutralité des conseils, la gratuité et la proximité sont les maîtres-mots de ce service. Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, un conseiller Info Énergie de l'ADIL-EIE⁽¹⁾ du Loiret, partenaire du Service Éco Habitat, vous reçoit sur rendez-vous à Montargis.

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire, ce service vous présente toutes les solutions techniques et les aides financières possibles pour mener à bien votre projet de rénovation énergétique en s'adaptant à vos besoins.

Par ailleurs, le conseiller Info Énergie du service peut vous aider à choisir un professionnel qualifié pour vos travaux. Si vous êtes propriétaire d'une maison peu ou pas rénovée, il existe une solution globale pour diviser votre facture de chauffage par quatre, c'est la rénovation complète et performante.

Le Service Éco Habitat déploie sur son territoire DORÉMI, Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles. Dans ce cadre, il vous accompagne de A à Z et vous met en relation avec un groupement d'entreprises spécialisées, capables de vous proposer une offre globale de manière coordonnée et à coût optimisé.

Des balades thermographiques à Vésines et dans le Bourg

Pour réduire sa facture d'énergie, il est utile de connaître la qualité d'isolation de sa maison.

C'est ce qui est proposé aux habitants de Vésines le 21 février à 18h30, salle Roger-Salengro, et aux habitants du Bourg le 28 février à 18h30, salle polyvalente de l'école Camille-Claudé.

(1) Agence départementale d'information sur le logement – Espace info énergie



➤ VOUS SOUHAITEZ VISUALISER
LES DÉPERDITIONS DE CHALEUR
D'UNE HABITATION ?

➤ VENEZ À LA BALADE
THERMOGRAPHIQUE

C'EST GRATUIT !

POUR Y ASSISTER,
INSCRIVEZ-VOUS :
SERVICE ÉCO HABITAT
AU 02 38 92 10 58



VENDREDI 21 FÉVRIER
18H30 · SALLE SALENGRO
44, rue Roger-Salengro · Vésines

VENDREDI 28 FÉVRIER
18H30 · SALLE POLYVALENTE
DE L'ÉCOLE CAMILLE-CLAUDEL
19, avenue Jean-Jaurès · Bourg



Actualité

Précarité énergétique : 6,8 millions de foyers concernés

D'après l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), 6,8 millions de Français sont touchés par la précarité énergétique, soit 233 000 de plus qu'en 2018.

Mardi 7 janvier 2020, l'ONPE a publié les résultats de son tableau de bord 2019 portant sur la précarité énergétique. « 6,8 millions de personnes sont fragilisées par la précarité énergétique, au sens économique, soit une légère hausse par rapport à l'année dernière » remarque cet observatoire.

Précisons que pour établir cette étude, l'ONPE s'est appuyé sur deux indicateurs : l'un, économique, basé sur le taux d'effort énergétique – soit la part des dépenses totales d'énergie dans le revenu disponible du ménage – et l'autre, basé sur le ressenti du froid. Ainsi, au cours de l'hiver 2018-2019, 15 % des ménages ont souffert d'une sensation de froid chez eux. La faute, dans 41 % des cas, à une mauvaise isolation des logements et, dans 24 % des cas, à une défaillance technique de l'équipement de chauffage.

L'ONPE constate également des installations de chauffage insuffisantes dans 20 % des cas, ou encore une limitation de la consommation pour des raisons financières (7 %).

Une hausse des factures impayées

« Alors qu'il baissait depuis deux ans, l'indicateur basé sur le taux d'effort énergétique indique que 11,7 % des ménages français étaient concernés en 2018 », s'inquiète l'ONPE. Et d'ajouter : « En corrigeant l'effet conjoncturel de la météo, l'augmentation est plus marquée, avec une hausse de + 0,4 point (soit 12,4 % en 2018 comparés à 12 % en 2017) », un phénomène dû en partie à l'augmentation des prix hors taxes des énergies et de la fiscalité énergétique qui s'est soldé par une augmentation importante des factures impayées.

Quels dispositifs pour aider à supporter les hausses ?

Le chèque énergie

Le chèque énergie est un dispositif mis en place par l'État. Il est destiné aux foyers modestes et remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Il peut être utilisé pour régler des factures de chauffage ou financer des travaux de rénovation énergétique.

Tous les ans au mois d'avril, le chèque énergie est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes qui peuvent en bénéficier. Il est attribué en fonction du dernier avis d'imposition.

Les aides départementales et communales

En cas d'impayés d'énergies, des aides peuvent être sollicitées par un travailleur social au niveau départemental ou communal.

Ces aides sont soumises à plusieurs conditions d'attribution, lesquelles sont évaluées par un travailleur social.

Pour plus d'information, il est conseillé de s'orienter vers son « référent social » ou de solliciter un travailleur social, soit à la Maison du Département à Montargis, soit au CCAS de Chalette.

Le Service Éco Habitat de l'Agglomération montargoise et du Pays gâtinais

Surconsommation d'énergie, factures importantes, une mauvaise isolation... le Service Éco Habitat peut vous recevoir et analyser avec vous les causes de pertes énergétiques de votre logement. Il peut ensuite vous conseiller et vous orienter pour solliciter les aides existantes afin de réaliser des travaux de rénovation.

Service Éco Habitat

Tél. : 02 38 92 10 58

@ : service.ecohabitat@pays-gatinais.com

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE ÉNERGIE €

solidaire
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

simple
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).

Le chèque énergie
remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018.
Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires, toute sollicitation en ce sens est à refuser.

chequeenergie.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DU TRANSPORT, DES INFRASTRUCTURES ET MERIS

On en parle

Décorations et illuminations de Noël, les participants récompensés



Comme chaque année, la municipalité, avec le Service Vie des quartiers, organise un concours des illuminations de Noël, lequel intègre depuis quelques années les décorations dites de jour. Le samedi 11 janvier se déroulait, à la Maison des associations, la cérémonie des remises de récompenses.

Avant de féliciter individuellement chaque participant-e et les lauréat-e-s, Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, entourée des membres du jury, a tenu à remercier tous les concurrents « *de continuer à faire rêver nos concitoyens* » et les a félicités pour les efforts réalisés dans le domaine de l'environnement, notamment en confectionnant des décorations de jour avec de la récupération.

Une participation stable

Pour ce millésime 2019, le nombre de participants au concours dans la catégorie « particuliers » s'élevait à 19 (comme l'an passé), et à 5 dans la catégorie « commerçants » (6 l'an passé), soit un total de 24. Le jury est passé le jeudi 19 décembre en début d'après-midi pour les décorations de jour et en début de soirée pour les illuminations. Il a décerné les prix suivants.

Depuis septembre 2019, 2 nouvelles boulangeries-pâtisseries ont ouvert

Situées l'une dans le quartier du Lancy, rue Paul-Painlevé, la seconde dans celui de la Pontonnerie, place Marcel-Quélin, ces deux nouvelles boulangeries confortent le commerce de proximité dans la ville.

Installé depuis plusieurs mois, **Mohammed Celik**, gérant de « *La baguette dorée* », a repris son métier d'origine après plusieurs expériences professionnelles dans d'autres domaines. Ouvert tous les jours de la semaine, son magasin propose toute une gamme de pains et de pâtisseries traditionnelles. Notons que pour répondre à une demande de plus en plus importante, il produit des pâtisseries sans sucre.

Plus au sud, dans le quartier de la Pontonnerie, c'est **Yalçın Hançer**, de « *Ô saveurs du blé* », qui a ouvert sa

Catégorie « particuliers - illuminations » :

- 1^{er} : Christian Mairet (Lancy)
- 2^e : Roberte Bousseley (Pontonnerie)
- 3^e : Jocelyne Bruneau (Pontonnerie)
- 4^e : José Puga (Pontonnerie)
- 5^e : Édite Vaillant (Bourg)
- Hors concours (gagnante de l'an dernier) : Chantal De Jesus (Pontonnerie)

Catégorie « particuliers - décorations de jour » :

- 1^{ère} : Maria Luisa Balabonian (Lancy)
- 2^e : Danièle Goudou (Pontonnerie)
- 3^e : Marie-Christine Dova (Bourg)

Catégorie « commerçants - illuminations »

- 1^{er} : Fleuriste Fleurs et créations (Bourg)
- 2^e : Pharmacie du Lancy

Catégorie « commerçants - décorations de jour » :

- 1^{er} : Salon de coiffure Gloss Hair (Bourg)
- 2^e : Pharmacie des usines (Vésines)
- 3^e : Salon de coiffure MT Cheveux (Bourg)

Chaque participant des catégories « particuliers » et « commerçants » a reçu un bon d'achat proportionnel à la note obtenue. Les lauréats des catégories « décorations de jour » et « illuminations » (particuliers et commerçants) se sont vu décerner un bon d'achat et un bon de 30 € à valoir au Restaurant sur le lac.



boulangerie - pâtisserie dans un local entièrement rénové et modernisé pour le plus grand plaisir des habitants du quartier qui n'avaient plus de boulanger depuis plusieurs années. Outre les pains traditionnels, M. Hançer propose ses spécialités orientales tout le long de la semaine.



Développement durable

« De la fourche à la fourchette », une première saison globalement positive !

Avec leur ferme maraîchère urbaine « De la fourche à la fourchette », Guillaume et Hyacinthe ont fait de leur rêve une réalité ! Après maintes démarches, beaucoup de travail et d'investissements, mais aussi beaucoup de passion, leur exploitation a ouvert ses portes le samedi 6 juin dernier. Près de huit mois après, nous sommes allés prendre le pouls de cette jeune exploitation.



À la question « quel bilan tirez-vous de ces premiers mois d'activité », les mots fusent. « Nous sommes agréablement surpris de ces premiers mois de fonctionnement. La relation avec nos clients est excellente et la fréquentation a dépassé nos espérances. Le mois d'août qui, dicit nos collègues maraîchers, est une période calme, s'est révélé intense grâce à la cueillette et aux touristes qui ont représenté 40 % de notre clientèle, avec une pointe de 250 clients un samedi d'août !⁽¹⁾ » s'exclame Guillaume le sourire aux lèvres, même si cette affluence a perturbé quelque peu ses projets. En effet, il comptait profiter de cette période pour réaliser des travaux.

Mais tout n'a pas été rose non plus. Comme le soulignent leurs collègues maraîchers, Guillaume et Hyacinthe ont subi un sacré bizutage climatique. « Nous avons tout eu, ou presque, trois canicules, un tourbillon qui a dévasté la fraiserie, sans omettre l'absence de forage, le raccordement tardif à l'électricité, etc. Mais le moral est au beau fixe. Nous avons l'angoisse de devoir nous battre pour vendre, ce qui n'a pas été le cas. De plus, nous n'avons pas de perte puisque tous nos déchets sont valorisés. Nous réalisons des paniers anti gaspi (prix réduit), et si nos légumes ne sont plus vendables mais toujours consommables nous les donnons à la Croix-Rouge pour son restaurant social ; le partage, la solidarité, comme la pédagogie sont pour nous des aspects sine qua non de notre activité. Quant aux déchets non consommables, direction la ferme pédagogique "Du coq à l'âne" pour ses animaux. Résultat, zéro déchet ! Enfin, dès le mois de février nous pourrons nous verser un salaire de 600 € chacun, avec l'espoir d'un SMIC en 2023. Le bilan est donc globalement positif » précise Guillaume.

Vos « deux super maraîchers », comme ils disent, ont également procédé à une première embauche, à raison de 24 heures par semaine depuis fin janvier, sans omettre l'accueil de stagiaires tout le long de la saison.



De nombreux projets et des tas de surprises en préparation

Si l'exploitation a fermé ses portes le samedi 11 janvier pour rouvrir le samedi 14 mars, ce n'est pas pour autant que nos deux maraîchers vont se tourner les pouces. En effet, après une quinzaine de jours de vacances bien mérités⁽²⁾ ils reprendront le chemin de la ferme pour réaliser divers travaux (augmentation de la surface de fraiserie pour une ouverture à la cueillette le 2 mai avec 5000 fraisiers, préparation de plantations de framboisiers pour 2021, plantation de 60 arbres fruitiers, implantation d'une deuxième Tiny house pour l'épicerie, installation d'une chambre froide et d'un espace « lavage » ouvert à tous, reboisement du site – un arbre supprimé, deux replantés...). Et puis, Guillaume et Hyacinthe qui adorent, selon les termes de Guillaume, partager les bons et les mauvais côtés de leur métier, le partage étant pour eux de petits bonheurs, préparent de nombreuses surprises : arrivée des premiers animaux (poules géantes, oies, moutons, cochons), portes ouvertes « Bienvenue à la ferme » les 18 et 19 avril, organisation des « jeux olympiques agricoles à la ferme » avec, entre autres, le jeté de poireau, durant deux samedis fin juillet et début août, partage d'un repas avec les bénéficiaires de la Croix-Rouge ouvert à tous, et bien d'autres surprises dont nous laissons le plaisir de l'annonce à Guillaume et Hyacinthe. Bref, une nouvelle saison qui s'annonce riche en événements et en partage. Rendez-vous samedi 14 mars pour la réouverture !

(1) La ferme est répertoriée sur le site TripAdvisor avec d'excellents commentaires.
(2) Pendant la fermeture, Guillaume et Hyacinthe restent connectés via la page Facebook qui continuera de diffuser (programmation automatique) une rétrospective des grands événements de la saison.

Développement durable

La forêt alluviale⁽¹⁾, penser global et agir local...



Dans le cadre de la restauration de la forêt alluviale et de la ripisylve sur la rive gauche du Loing entre la nouvelle piscine et le pont du chemin de fer, le maire a demandé à Claude Mannevy, sylviculteur, et représentant la forêt privée PETR du Gâtinais, de participer au suivi de ce chantier. À titre bénévole, il a accepté et nous livre le projet en nous expliquant les enjeux.

Quels sont les rôles et intérêt des forêts alluviales ?

La végétation constituant les forêts alluviales et les ripisylves jouent un rôle primordial pour le maintien des berges lors des inondations, pour l'épuration des eaux, pour la biodiversité et le paysage.

Maintien des berges : l'enracinement dense des arbres en bordure des cours d'eau constitue une barrière physique des berges contre l'érosion.

Lors des inondations, la forêt alluviale favorise le dépôt des sédiments, les arbres diminuent la vitesse du courant et fixent les embâcles, ce qui est particulièrement intéressant en amont des ouvrages d'art et des zones habitées ; en outre, ces forêts sont particulièrement adaptées aux futurs bassins d'expansion des crues que les institutions promeuvent afin de limiter les effets dévastateurs des inondations.

Les racines des arbres puisent leurs éléments nutritifs jusqu'à trois mètres de profondeur et participent ainsi à l'épuration de la nappe d'eau en y piégeant les nitrates et les phosphates provenant des terres cultivées. Elles peuvent aussi avoir un rôle de phytoremédiation pour des terrains pollués par des apports de déchets de toutes natures.

Une forêt abrite une très grande diversité floristique et faunistique, beaucoup plus qu'une prairie par exemple.

En zone urbaine ou industrielle l'intérêt des forêts alluviales et des ripisylves pour le paysage n'est plus à démontrer.

Enfin, dans un contexte de changement climatique annoncé et à l'expérience des deux derniers étés caniculaires, l'ombrage produit par les arbres participera à limiter le réchauffement des sols et de l'eau des rivières.

Et localement ?

La municipalité de Chalette-sur-Loing, consciente de tous ses avantages, a décidé de lancer un programme de restauration de la forêt alluviale du Loing entre l'avenue Nelson-Mandela et la nouvelle piscine, le long de la nouvelle voie douce. Cette partie de la vallée, particulièrement bouleversée lors de l'exploitation des gravières puis de leur remblaiement en matériaux de toutes natures, mérite une attention suivie en vue de sa renaturation au bénéfice des Chalettois.

Le service municipal des Espaces verts a élaboré un projet de réinstallation d'arbres forestiers pour constituer des petits bosquets dans cette zone humide en ménageant aussi quelques parcelles de prairies afin de varier la biodiversité et favoriser un paysage agréable.

Les essences choisies sont adaptées aux vallées : chêne pédonculé, charme, bouleau, peuplier noir, saule pleureur, érable champêtre pour les essences locales, mais aussi quelques essences exotiques retenues pour leur qualité paysagères : tulipier de Virginie, liquidambar...

Les travaux de plantation par les services municipaux débuteront fin janvier. Reste à attendre la croissance des arbres et l'arrivée de la faune associée dont, notamment, le chevreuil, cruellement absent de cette partie de la vallée, pour la plus grande joie des enfants.

(1) La forêt alluviale est une formation boisée occupant le lit majeur des cours d'eau.

Sports et loisirs

Paris – Nice : un plateau d'exception attendu lundi 9 et mardi 10 mars à Chalette

La 78ème édition de la « course au soleil » s'élancera le dimanche 8 mars de Plaisir, dans les Yvelines. L'arrivée de la deuxième étape au départ de Chevreuse sera jugée à Chalette, rue André-Gide (ancienne Nationale 7) au terme d'une ligne droite de près de 3 km, ce qui préfigure un sprint royal animé par les plus grands sprinteurs du moment.



Ce sera la 9^e fois en quinze ans que la plus grande course internationale de cyclisme sur une semaine fera escale dans l'agglomération montargoise et cette fois-ci, c'est Chalette qui sera à l'honneur puisque la ville sera le théâtre d'une arrivée le lundi 9 mars vers 16h30 et d'un départ devant la mairie le mardi 10 vers 10h50.

Pour les élus de Chalette, cet événement confirme les bonnes relations qu'entretient la direction de l'ASO (Amaury Sport Organisation) avec la Communauté d'agglomération montargoise mais également avec l'association « Les Roues dans l'AME », présidée par Alain Patard, pour la plus grande satisfaction des passionné-e-s de cyclisme de l'est du Loiret.

Un plateau d'exception

Le plateau de ce Paris-Nice 2020 sera exceptionnel avec la présence de Julian Alaphilippe et d'Egan Bernal, vainqueur du dernier Tour de France qui tentera de conserver sa couronne.

Thibaut Pinot sera également de la partie, tout comme Primoz Roglic, vainqueur du dernier Tour d'Espagne et actuel numéro un mondial.

Tous ces coureurs passeront la nuit dans le Montargois car dès le lendemain, le 10 mars, Chalette accueillera également le départ de la troisième étape en direction de La Châtre, dans l'Indre, en passant par le Cher.

Des animations avec le Guidon chalettois et le Service des sports.

Pour célébrer cet événement, les services de la Ville et le partenariat avec le Guidon chalettois, proposeront de nombreuses animations « vélo » sur la ligne d'arrivée pour les élèves de CM2 des écoles Henri-Barbusse et Camille-Claudel le lundi de 13h30 à 15h et le mardi de 9h à 10h30.



Photo : Jennifer Charles (Service com de l'Agglo)

Le gymnase Pablo-Picasso aménagé en salle de presse :

- 325 journalistes, photographes, consultants ou techniciens accrédités
- 92 médias différents
- 53 journaux, agences de presse ou sites internet
- 14 chaînes de TV
- 14 agences photos
- 11 radios
- 1h30 de directs quotidiens sur France Télévisions

Les heures de passage de la course dans les communes du Loiret le lundi 9 mars :

- Sceaux-du-Gâtinais : entre 15h46 et 16h04
- Courtempierre : entre 15h51 et 16h12
- Préfontaines : entre 15h56 et 16h16
- Girolles : entre 16h06 et 16h27
- Cepoy : entre 16h10 et 16h31
- Chalette : entre 16h15 et 16h38

PARIS NICE LUNDI 9 ET MARDI 10 MARS 2020 À CHALETTE BIENVENUE AU PARIS > NICE

78^e édition



ARRIVÉE LE 9 MARS 2020 - DÉPART LE 10 MARS 2020

Des restrictions de circulation

Un tel évènement implique quelques contraintes, notamment pour garantir la sécurité des sportifs et du public :

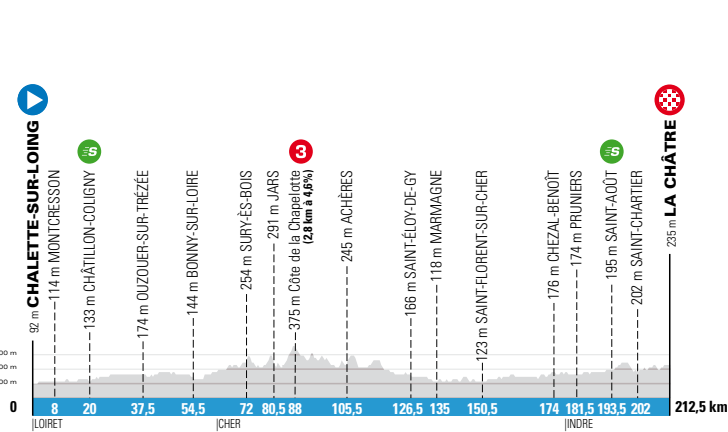
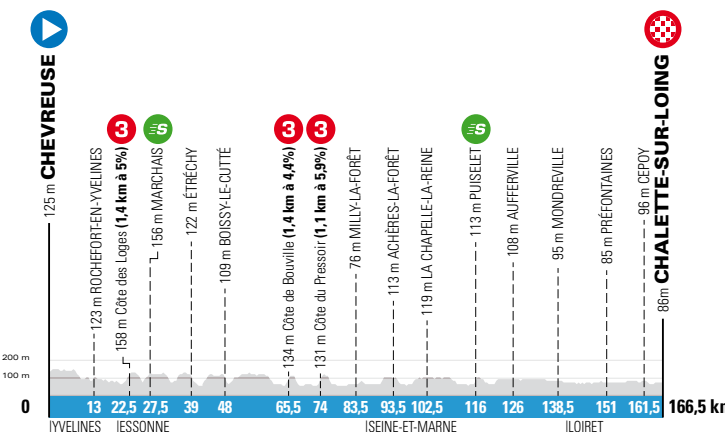
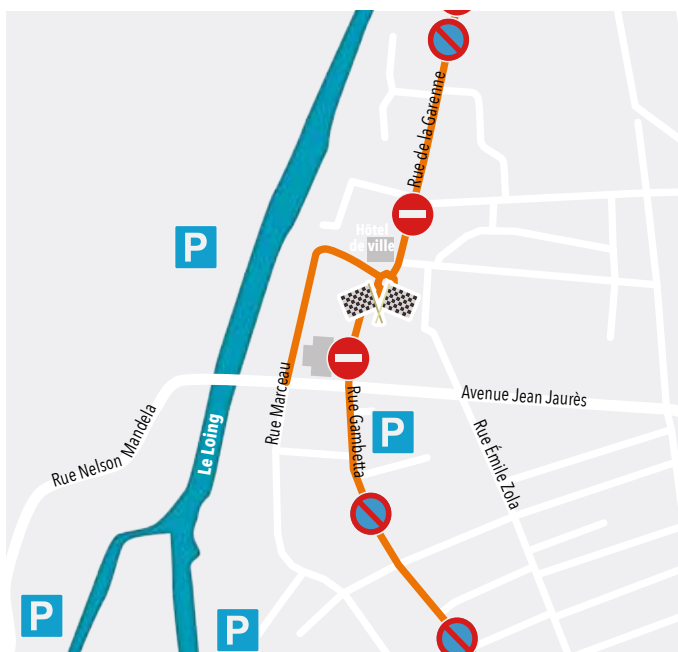
Lundi 9 mars : l'arrivée rue André-Gide

- La rue André-Gide sera interdite à la circulation entre la rue Condorcet et la rue du Renard de 8h30 à 20h.
- Le stationnement sera interdit sur le parking de la résidence Malraux, rue A. Gide ainsi que l'accès à la résidence à partir du dimanche 8 mars à 16h.
- L'avenue du Général-Leclerc, exclusivement réservée au stationnement des équipes (bus, camions...), sera fermée de 14h à 18h.
- Le stationnement sera possible : parking de la baignade, parking du stade du Lancy et dans les rues adjacentes.



Mardi 10 mars : départ de la mairie

- De 8h à 16h : depuis le rond-point du Gué aux biches jusqu'à la place Jean-Jaurès, la circulation et le stationnement seront interdits.
- Toujours de 8h à 16h, le stationnement sera interdit tout le long de la rue Gambetta.
- Le stationnement sera possible sur le parking de l'ancienne école rue Gambetta, parking de l'accueil de loisirs Louis-Aragon (impasse Marceau), sur le site Van Leeuwen et dans les rues adjacentes.



Vivre ensemble

Une imprimante 3D pour Fratercité !



À l'occasion d'une expérimentation menée dans le cadre du contrat de ville Montargis-Chalette, le FabLab de la Fabrik - Gâtinais en transition a offert le 9 janvier deux imprimantes 3D de sa fabrication : une au PIMMS* de Montargis et une à Fratercité, la régie des quartiers de Chalette.

Pour l'association chalettoise Fratercité, l'aventure commence en juin dernier lorsque deux de ses salariés bénéficient d'une formation à l'utilisation de l'imprimante 3D, l'idée étant que ces personnes deviennent, dans le quartier, les ambassadeurs de cet outil destiné à rompre avec la fracture numérique. En effet, pour Mélanie Peneau, directrice de Fratercité, « l'imprimante 3D est un outil pour sensibiliser les habitants

du quartier et nos salariés aux outils numériques. Cette sensibilisation s'inscrit dans un projet plus large (utilisation de l'ordinateur, d'une clé USB, création d'un site web...) qui est actuellement en cours de construction par l'association. L'objectif est de créer des partenariats avec les acteurs du territoire et de continuer à se former auprès du FabLab. Avec ce nouvel outil qu'est l'imprimante 3D, nous espérons désacraliser l'outil informatique et le numérique, le tout en passant un moment ludique et convivial ». Notons que, durant leur parcours au sein de l'association, les salariés en insertion bénéficient d'une formation à divers métiers. Alors pourquoi pas à ceux du numérique ?

* Point information médiation multi services

Le bus numérique a fait étape à Chalette

Mercredi 8 janvier, le bus numérique qui sillonne les routes du département depuis quelques mois a fait étape à Chalette, dans le quartier de Vésines, sur le parking de la résidence Jacques-Duclos. Ce bus, financé par la conférence des financeurs du Loiret en partenariat avec les caisses de retraite (CARSAT, MSA, Sécurité sociale des indépendants), a pour vocation d'accompagner, dans le cadre du « bien vieillir », les seniors retraités dans leurs apprentissages du numérique.

Ce mercredi 8 janvier, ce sont 15 personnes qui ont osé franchir le pas et monter les quelques marches du véhicule aménagé en salle de cours afin de bénéficier gratuitement de cette sensibilisation - voire plus - à l'outil informatique.

Pour Estelle Bossennec, directrice du Pôle solidarité, et Else Delta, animatrice du pôle, « la venue de ce bus numérique vient compléter les ateliers de l'EPN

⁽¹⁾ destinés aux retraités chalettois qui se déroulent tous les jeudis matin de septembre à juin et permettent à des personnes plus ou moins réfractaires à l'outil informatique de le découvrir, d'y trouver un intérêt, ou encore d'accroître leurs connaissances en informatique et d'envisager sans crainte et avec confiance, pour-



quoi pas, une inscription future aux ateliers proposés par l'EPN qu'elles pensaient ne pas être faits pour eux ».

À noter que l'Orpadam-clic de Montargis⁽²⁾ organise également des sessions spécifiques sur des thèmes divers, tels que la déclaration de revenus ou d'autres démarches administratives en ligne. Toutes ces actions ont un but commun : le maintien de l'autonomie de la personne âgée et la lutte contre la fracture numérique, peut-être plus sensible chez nos aînés.

Pour tous renseignements complémentaires :

- Ateliers de l'EPN du jeudi, contacter Pierre Kister au 02.38.07.24.92 - epn.chalette@gmail.com
- Ateliers de l'Orpadam-clic, appeler le 02.38.85.85.33 - 25, rue de la Chaussée 45200 Montargis

(1) Espace public numérique (situé à la médiathèque).

(2) Office des retraités et personnes âgées du district de l'agglomération montargoise - centre local d'information et de coordination.

Vivre ensemble

Communication de la Caisse d'allocations familiales et de l'association À domicile 45



Si vous êtes allocataire de la Caisse d'allocations familiales et que vous rencontrez des difficultés ponctuelles ayant une incidence sur l'équilibre et l'autonomie de votre famille (maladie de courte ou de longue durée, naissance, séparation, grossesse...), **un professionnel peut vous accompagner !**

Il déterminera, en fonction de vos besoins, l'aide la mieux adaptée aux difficultés rencontrées. Il pourra s'agir d'un soutien matériel afin d'assurer les tâches indispensables au foyer ou d'un soutien de la famille dans l'accomplissement de ses fonctions parentales et sociales. La durée maximale de l'intervention est de six mois. Le nombre d'heures varie selon les situations.

La Caisse d'allocations familiales soutient financièrement l'association À domicile 45. À ce titre, vous

pouvez bénéficier d'un tarif modulé en fonction de votre quotient familial.

Exemples :

- quotient familial de 304 euros : participation familiale à 0,77 euro/heure d'intervention,
- quotient familial de 1 128 euros : participation familiale à 9,23 euros/heure d'intervention.

À DOMICILE 45



L'association À domicile 45 intervient dans l'ensemble du département ; n'hésitez pas à la contacter.

À domicile 45 :

Tél. : 02 38 24 07 08

Courriel : adomicile45@adomicile45.org

Un verger et des fruits



Pommiers, cerisiers, figuiers, poiriers, pruniers, c'est une quinzaine d'arbres fruitiers que les élèves de cinq classes élémentaires de l'école Miriam-Makeba de Vésines viennent de planter, avec l'aide d'agents du Service Espaces verts de la Ville de Chalette. Ces plantations ont été faites dans le parc situé à l'arrière de l'établissement, parc d'une superficie de 6 000 m² environ. Ce projet de création d'un verger est né car l'établissement, tout neuf, a déjà tout le confort souhaité sur le plan technique. Forts de cette constatation, enseignants et directeur ont décidé d'utiliser leur fonds d'investissement pour acheter des arbres fruitiers et installer un verger dans cet espace.

Cette installation a également un but pédagogique pour les élèves, comme l'explique M. Poulain, le di-

recteur de l'école élémentaire : « *Faire en sorte que les enfants puissent récolter les fruits, travailler sur les saisons, sur la façon dont les arbres poussent, produisent les fruits... leur faire voir comment on plante un arbre ou tout autre chose et, pourquoi pas, leur donner l'envie de jardiner.* »

Ces plantations ne vont pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'à la belle saison, il est prévu, pour les élèves de l'école élémentaire mais aussi de maternelle, la création d'un potager avec salades, tomates ou encore herbes aromatiques.

Ce projet de verger va aussi permettre à l'école de participer au concours des écoles fleuries organisé par les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation nationale).

Culture et loisirs

L'Odyssée des Minuits : départ du grand voyage, mercredi 12 février, à 20 h 30, au Hangar

Le théâtre des Minuits se lance dans une grande aventure : la création du mythe de l'Odyssée. Chalette sera le point de départ de ce périple qui devrait durer plusieurs années. Les Minuits nous expliquent leur projet...

« Nous allons embarquer pour un long voyage. Pendant quelques années sûrement, nous allons cheminer avec L'Odyssée d'Homère. Nous allons prendre à bras le corps ces vingt-cinq chants. Vingt-cinq chants pour qu'Ulysse et ses hommes rentrent à Ithaque. Vingt-cinq chants pour qu'Ulysse rejoigne Pénélope. Vingt-cinq chants peuplés de monstres, d'enjôleuses, d'obstacles. Nous allons embarquer pour un long voyage, et nous ne savons pas où nous arriverons.

Ce que nous savons, c'est que nous partons de Chalette-sur-Loing. Oui, **le Hangar est notre point de départ.**

Ce premier temps de résidence, premier d'une longue liste, va nous permettre d'envisager cette mythologie, de commencer à apprivoiser ce conte, à mettre en œuvre ce



poème fondateur. Nous emportons avec nous des livres, des envies, des questions, des amis...

Nous vous proposons une première escale le mercredi 12 février. Nous serons accompagné-e-s, pour l'occasion, de la grande chanteuse grecque **Cybèle Castoriadis** (Κυβέλη Καστοριάδη).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux... »

Label Trep : départ de la 9^e saison !



Un peu en avance sur le printemps, le Label Trep nouveau est annoncé et ce sera un grand cru.

Le jury s'est réuni le 18 janvier pour extraire les 12 formations les plus prometteuses parmi 47 postulants de grande qualité. C'est dire que la créativité et le talent sont au rendez-vous.

Voici la liste des formations sélectionnées pour cette nouvelle année :

- Orpheum Black
- Tiâa

- Mieux Seuls
- Furious Urgent Revolution
- Cigany Mohawk
- Akentra
- MIRQ
- Fuzz Theory
- Les Ailes au Nord
- Yellow Spark
- Hemeroplan

Vous seront proposées des musiques sans frontières, sans limites et sans préjugés tant les croisements des provenances et des sources d'inspiration sont divers. Des styles radicalement différents

SOIRÉES DE SÉLECTION :

SAM 28 MARS 2020

SAM 16 MAI 2020

SAM 6 JUIN 2020

GRANDE FINALE :

SAM 26 SEPTEMBRE

Ouverture des portes à 20h30
Buvette et restauration
Entrée gratuite · Parking sécurisé

qui devraient ravir toutes les sensibilités musicales.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à ces moments forts en décibels et en émotions. Nous vous en remercions vivement et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, car votre avis nous est précieux pour nous améliorer.

Plus d'informations :

- www.labeltrep.fr
- www.c2l-radio.fr

Vacances pour tous

L'accès aux vacances, un droit fondamental !



Parce que les vacances ne devraient pas être un luxe mais un droit pour tous au même titre que l'accès aux loisirs et à la culture, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose plusieurs dispositifs permettant l'accès aux vacances.

Séjour famille d'une semaine : ce séjour s'adresse aux familles et à leur(s) enfant(s) âgé(s) de moins de 20 ans au 31 octobre 2019 et à charge de la famille, ou placé(s) avec maintien des liens affectifs. Pour bénéficier de ce dispositif, la famille doit être allocataire de la CAF⁽¹⁾ du Loiret et percevoir des prestations. Selon les ressources, possibilité d'une participation de la CAF sur le montant de l'hébergement, dans le cadre du dispositif Vacances Loisirs. Attention ! Les familles qui ont bénéficié de ce dispositif en 2019 ne peuvent pas y prétendre au titre de l'année 2020. **Les pré-inscriptions**

se dérouleront au CCAS du lundi 10 février au vendredi 14 mars (se munir des justificatifs de ressources ainsi que du quotient familial CAF).

Bourse Solidarité Vacances : cette bourse permet l'accès à des offres de séjours et de loisirs solidaires. Les réductions sur le prix « public » peuvent être de 50 à 70 %. **La réservation peut s'effectuer auprès du CCAS ou de la Maison du Département.** Les offres de séjours sont renouvelées tous les jours. Ce dispositif s'adresse aux familles à revenus modestes, aux personnes sans emploi, ou bénéficiant du RSA⁽²⁾, aux jeunes en situation de précarité, aux personnes handicapées et aux personnes âgées à faibles ressources. Il est possible de partir en famille, ou entre amis. Les bénéficiaires du dispositif sont autonomes pour l'organisation de leur projet de vacances.

« Décade des non-partants » : comme chaque année, l'Œuvre universitaire du Loiret (OUL) met en place l'opération « Décade des non-partants » ouvrant des séjours d'une ou deux semaines aux enfants et aux adolescents de 4 à 15 ans qui ne partent pas en vacances. Le financement est assuré conjointement par la CAF et l'OUL. Le CCAS participe à hauteur de 40 à 60 % après déduction des aides, selon le quotient familial. Les enfants et les adolescents ont le choix du séjour dans toute la France (mer, montagne...). **Pour plus de renseignements sur ce dispositif, rendez-vous au CCAS dès mars 2020.**

Pour ces dispositifs, le CCAS (02.38.89.59.91 – laura.jorda@villechalette.fr) reste disponible pour tous renseignements complémentaires.

(1) Caisse d'allocations familiales.
(2) Revenu de solidarité active.

Vacances de février, on bouge avec le Service des sports

Durant les vacances de février, le Service des sports organise un stage « bouge ado ». Les activités se dérouleront **du lundi 24 au vendredi 28 février** ; elles s'adressent aux enfants des classes de CM1, CM2 et 6^e. Au programme de cette semaine : escalade, sports collectifs, plongée, randonnée, gym-



nastique et bien d'autres animations à découvrir. **Attention ! Les places sont limitées à 12 ; il convient donc de ne pas tarder pour s'inscrire, sachant que les inscriptions se clôture-**

ront le mardi 18 février. Le retrait des dossiers et les inscriptions peuvent s'effectuer d'ores et déjà au Service scolaire du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h (tél. : 02.38.89.59.54). Pour tous renseignements relatifs au stage (contenu, horaires des activités, lieu, etc.), contacter le Service des sports au 02.38.93.81.43.



Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. »

Ambroise Croizat, fondateur de la Sécurité sociale en 1945.

Où en est-on en 2020 ?

L'année commence de manière particulièrement agitée sur le plan social, avec la contestation de la réforme des retraites imposée par le gouvernement sans concertation et dans la précipitation ; en effet, le Conseil d'État a rendu un avis très critique à ce sujet.

Ce sont quarante ans de détricotage des protections sociales mises en place en 1945.

Pour défendre tous ces acquis, inspirés par le Conseil national de la Résistance, les citoyens descendent en masse dans la rue pour contester la mise en danger de leurs droits et faire barrage à ce gouvernement dont l'objectif est de faire des économies sur le dos des travailleurs.

Cette réforme n'est pas la bonne !

Elle ne réglera pas la question actuelle des petites retraites. Pire, elle ne sera ni universelle, ni juste ; elle va dégrader le montant de toutes les retraites à cause de la valeur du point qui sera flottante.

Ce président et son gouvernement restent sourds aux revendications exprimées par le peuple, dont la mobilisation ne faiblit pas depuis quelques mois.

Réformer, oui, mais autrement, pour assurer de meilleures retraites pour toutes et tous et dans le cadre d'un régime par répartition, par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

C'est la retraite que nous voulons !

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

La culture comme outil de développement d'échanges, de rencontres et de tolérance

La culture favorise l'épanouissement de l'individu. C'est un droit pour tous, vecteur de transmission de valeurs positives. Dans une ville comme Chalette qui tire sa richesse de son pluralisme ethnique, la culture a une place prépondérante.

Nous menons en ce sens une action ambitieuse pour vous offrir les clés du monde actuel en encourageant les pratiques dans tous les domaines culturels, en luttant contre la fracture numérique et en développant nos échanges internationaux et associatifs afin de promouvoir la culture de paix si chère à notre commune.

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Rassemblement national

Texte non publiable au regard de la loi électorale

État civil :

Naissances :

- Aïcha ALHAMID
- Sarah GABRA
- Ania KAHAR
- Lina SULIMAN
- Husna ÇELIK
- Thiméo DUCHÉ
- Rebecca DAFF
- Vincent BADELAS

Mariages :

- Naouress RADHOUANI & Huseyin AVEC I

Décès :

- Daniel PETIT
- Sylvain PÉRINI
- William MAUPRON
- Marcel CALVADOS
- Guy CREUZOT
- Léopoldine MARTINEZ (SGITCOVICH)
- Simone BOURGOIN (PRESLES)
- Michèle GARNIER (BONNETTI)
- Patrick RICHER
- José VIANA



Les rêves de Chalettois·es s'exposent à la médiathèque

Les Minuits ont longuement interrogé les Chalettois·es sur leurs rêves, puis des ateliers créatifs ont permis de mettre ces rêves en scène pour réaliser une série de montages photos qui seront exposés à la médiathèque jusqu'au 29 février.

Vœux de la municipalité (suite)



Les retraités à l'honneur lors de cette cérémonie des vœux à la population : Françoise Coneggo, Rémi Bezille, Francisco Bono, Annick Collet, Daniel Dupuis, Catherine Kuligowski, Patricia Laubin, Alain Mercier, Didier Ralet, et Maria Rodrigues.

Les médaillés parmi le personnel municipal :
Argent : Hamid Abdelgoui, Eric André, Aurélia Bille, Isabelle Blanchet, Estelle Bossenec, Nathalie Boulas, Thierry Collard, David Goron, Stéphanie Morlet, Armelle Pelletier, Betty Touboullic, Christophe Vanenbussche
Vermeil : Patrice Avezard, Maité Bernard, Gérard Charrier, Laurent Debackere, Patricia Legendre, Véronique Maria.
Or : Sylvie Babault, Françoise De Olivier, Michèle Giraudon, Pascale Guillon, Annick Wankin.



Le HaNGaR

ESPACE CULTUREL • CHALETTE

5, RUE DE LA FORÊT • CHALETTE • 02 38 93 17 96 • CULTUREL@VILLE-CHALETTE.FR

Vendredi

6

MARS

🕒 20H30

THÉÂTRE • À PARTIR DE 14 ANS

Cie Je est un autre

Dimanche

8

MARS

🕒 16H

THÉÂTRE • À PARTIR DE 14 ANS

Cie Théâtre à coulisse

Doigts des femmes

LES MONOLOGUES DU VAGIN



LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT



DIMANCHE 23 FÉVRIER
12H • COMPLEXE DU CHÂTEAU-BLANC

Entrée à prix libre à partir de 19h30

Bar et restauration Rés. : 06 79 37 80 46

★ LE CHÂPITEAU ★
DES CROQUEURS
★ VÉSINES ★



SAM
15
FÉVRIER



Le complexe du minuscule

Contorsion et langue des signes par la Cie "Au ras des pâquerettes"

SO FAR SO GOOD !

Revue Rhythm 'n blues



Brèves

• **Espace public numérique :** les ateliers du samedi à 10h
- **samedi 8 février :** mél, transferts, pièces jointes.
- **samedi 15 février :** mél, gestion avancée.

- **samedi 29 février :** tableur Libre Office, tableaux et classements.

02.38.07.24.92

• **Ludothèque :** après-midi ludique seniors **jeudi 6 février** de 14h à 16h.

• **Médiathèque :**
- **Petits lecteurs :** **samedi 8 février** à 15h30.

- **Bébés lecteurs :** **samedi 29 février** à 10h30.

• **Les amis de l'école de Chalette (AEC) :** concours de belote, **dimanche 16 février** de 14 h à 20 h - salle polyvalente de l'école Camille-Claudel.

• **Musée d'école Fernand-Bouttet :** atelier calligraphie, **samedi 22 février** à 15h - Entrée gratuite.

• **Avis d'enquêtes publiques :** requalification de la friche industrielle Saint-Gobain. Le commissaire enquêteur M. Michel Benoit recevra le public en mairie :

- **lundi 10 février** de 8h30 à 11h30

- **samedi 22 février** de 9h15 à 12h15

- **vendredi 28 février** de 14h30 à 17h30

L'avis d'enquête publique est consultable sur le site de la Ville : www.ville-chalette.fr sur la page d'accueil, rubrique « en bref ».

• **Réception des nouveaux Chalettois :** la municipalité accueillera les nouveaux Chalettois lors d'une cérémonie **samedi 7 mars**. À cette occasion, une présentation de la ville et une visite des équipements seront proposées aux nouveaux habitants. Les personnes concernées peuvent encore s'inscrire auprès du Service Relations publiques à la Maison des associations, située au 32 rue Claude-Debussy - Tél. : 02.38.98.87.92 - courriel : alda.decastro@ville-chalette.fr

• **Course solidaire contre l'endométriose :** les élèves de seconde générale du lycée du Château-Blanc, option « santé-social », organisent une course solidaire contre l'endométriose avec l'association AIME le **vendredi 6 mars**, à 14 h, au lac de Chalette. La remise officielle des dons se déroulera au lycée le **vendredi 13 mars** en fin d'après-midi.